

# Projet Éducatif De Territoire

## 2022/2025



133, rue Samson LEPESQUEUR  
76500 LA LONDE  
Tél : 02.35.77.82.40  
Fax : 02.35.77.82.49

Mail : [alshelamentaire@mairielalonde.fr](mailto:alshelamentaire@mairielalonde.fr)  
Site : [mairie-la-londe.fr](http://mairie-la-londe.fr)

# SOMMAIRE

## 1. Contexte géographique

## 2. État des lieux et bilan du précédent PEDT

Des engagements municipaux

Fonctionnement des accueils périscolaires

Fréquentation des accueils périscolaires

*Fréquentation et encadrement des accueils périscolaires*

Bilan du précédent PEDT

## 3. Cadre d'élaboration et de pilotage du PEDT

## 4. Perspectives / évolutions

## 5. L'équipe d'encadrement et partenaires du projet

L'équipe d'encadrement

Les associations

Partenaires institutionnels

Partenaires éducatifs

## 6. Dispositifs des politiques territoriales

## 7. Les enjeux partagés

## 8. Le Plan Mercredi

Modalités d'inscriptions

Temps d'accueil

Locaux et équipe d'encadrement

## 9. Modalités d'accueil des publics

Politique tarifaire

Enfant en situation de handicap

Mixité sociale

Laïcité

Informations aux familles

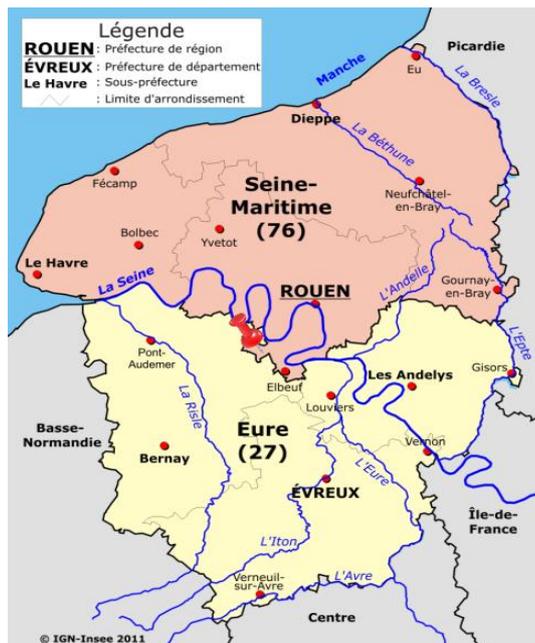
## 10. Financement du projet

## 11. Cadencement des comités (techniques et pilotages) 2022/2025

## 12. Évaluation du PEDT – Plan mercredi



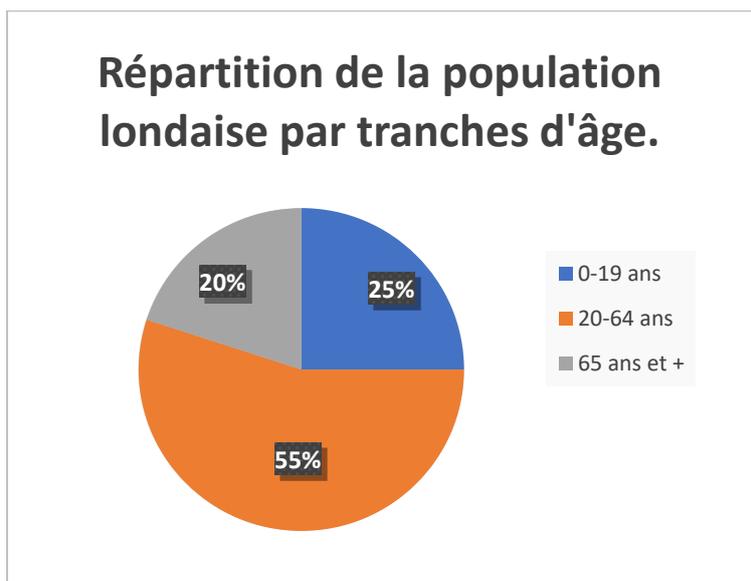
# 1. Contexte géographique



*-Région Haute Normandie-*

*-Métropole Rouen Normandie-*

La Commune de La Londe est la seule commune de l'ancien Roumois – Pays de Rouen n'ayant pas été rattachée au département de l'Eure lors de la création des communes (fin 1789). La moitié de son territoire de 3098 hectares est enclavé dans le département de l'Eure. La Londe est donc une grande commune par sa superficie avec une étendue forestière de 2548 hectares. Avec une population de 2 404 habitants au 1er janvier 2022 sa densité de population s'élève à 75,5 habitants au km<sup>2</sup> contre 200 en Seine Maritime ou encore 111 en Normandie. La Londe a vu sa population doubler en cinquante ans.



En dépit de son aspect rural, c'est une commune dynamique et active qui s'agrandit en même temps que sa population :

- Petits commerces de proximité (épicerie et point poste, boulangerie, coiffeur, boucherie)
- Écoles,
- Bibliothèque municipale,
- Ateliers de poterie et de dessin,
- Maison des sports Thierry Omeyer pour accueillir les multiples associations sportives,
- Stade de football,
- Maison du temps libre destinée aux activités associatives et périscolaires,
- Le secteur jeunes
- Maison de la souris verte : établissement d'accueil de jeunes enfants : EAJE
- Et le dernier en date, une maison médicale.

Nombre d'enfants nés entre 2016 et 2018 : 69

Nombre d'enfants nés entre 2019 et 2021 : 60 *source : répertoire population, insee 2019*

Nombre d'enfants inscrits pour l'année scolaire 2022/2023 : 237

École maternelle : 102

École élémentaire : 135

## 2. État des lieux et bilan des précédents PEDT

La commune a acquis plusieurs domaines de compétence et développe ainsi une offre de services diversifiés aux familles :

- Domaine scolaire
- Domaine périscolaire
- Domaine restauration scolaire
- Domaine extrascolaire

Le service jeunesse fut créé en 2001 sur ce territoire, ouvrant un accueil maternel ALSH -6 ans avec une capacité de 32 enfants et un accueil élémentaire +6 ans avec une capacité de 100 enfants.

L'accueil périscolaire a connu en 2003 de profonds changements ainsi que l'aménagement d'activités sur la tranche 16h15 -18h45.

Les taux d'encadrements appliqués permettent un accueil dans de bonnes conditions.

Le niveau de qualification des équipes est satisfaisant (BAFA – BAFD – BPJEPS...).

Par ailleurs l'équipe d'ATSEM ou agent faisant fonction a été formée et détient pour l'ensemble le BAFA et pour certaines le CAP « Petite Enfance ».

Depuis de nombreuses années la commune a intégré le dispositif Ludisport 76, propose des ateliers poterie-dessin-peinture, un séjour printemps pour les 8-12 ans, des cours de danse hip-hop, et des séjours été pour les 6-8 et les 9-12 ans.

Cette offre est complétée par une structure jeunesse qui accueille un public âgé de 13 à 17 ans offrant un accueil péri et extrascolaire au programme qui se veut diversifié et innovant. Les adolescents ont la possibilité de s'inscrire dans une démarche de projet et peuvent également participer à deux séjours durant l'année (été et hiver) mis en place par la commune.

### Des engagements municipaux :

Une harmonisation des horaires de fonctionnement en maternelle et élémentaire.

Une offre d'activités péri éducatives de qualité.

Une prise en compte des conditions de travail du personnel ainsi que des formations suivies ou nécessaires (plan de formation annuel).

Une implication dans l'espace périscolaire pour les associations qui le souhaitent.

Des espaces suffisants seront libérés pour la conduite d'activités.

Une maîtrise de la charge financière supportée par les familles.

Le précédent PEDT fut signé et validé en 2019

Il prit effet lors de la rentrée scolaire 2019/2020 avec la mise en place du plan mercredi.

Il sera présenté au service de la DSDJES pour validation et renouvellement en octobre 2022.

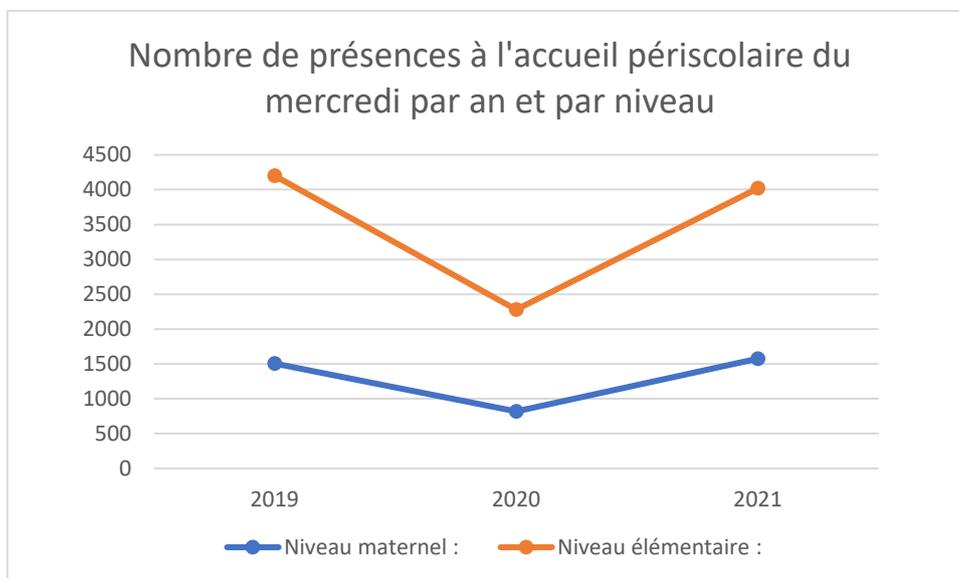
### FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

	Horaires des temps périscolaires		
	Matin	Midi	Soir
Lundi	7h20-8h20	12h00-13h30	16h00-18h30
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

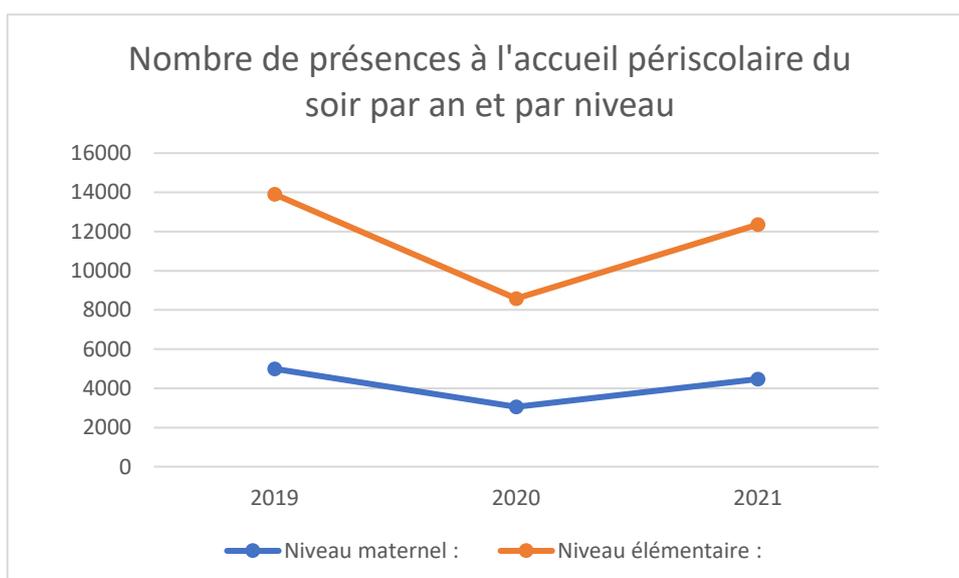
Les mercredis les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30. (Développé ultérieurement)

## FRÉQUENTATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

	Nombre de présences/enfants à l'accueil périscolaire du mercredi par an		
	2019	2020	2021
Niveau maternel :	1507	818	1575
Niveau élémentaire :	2692	1461	2444



	Nombre de présences/enfants à l'accueil périscolaire du soir par an		
	2019	2020	2021
Niveau maternel :	4990	3052	4475
Niveau élémentaire :	8909	5528	7878



Sur ces trois dernières années nous visualisons bien que l'épidémie de covid a provoqué une nette diminution de fréquentation sur l'année 2020. En 2021 nous constatons que les présences sont en augmentation.

Chaque période, péri et extrascolaire, fait l'objet d'un projet pédagogique rédigé par l'équipe de direction, il est ensuite décliné et structuré en programme d'activités par l'équipe d'animation.

Les accueils de loisirs fonctionnent lors de chaque période de vacances scolaires hormis le mois d'août.

### BILAN DU PRÉCÉDENT PEDT :

Afin d'effectuer une évaluation de ces trois dernières années, une enquête de satisfaction du service enfance jeunesse a été conduite auprès des familles de ce service. L'objectif était de faire un point sur l'offre d'activité, de prendre en compte les remarques et les nouvelles attentes des parents.

Ainsi les 166 familles du groupe scolaire ont reçu un questionnaire papier qu'ils devaient retourner dans le délai imparti à l'enseignante de leur(s) enfant(s). Les enfants ont été aussi questionnés sur l'offre et le fonctionnement du service jeunesse, ils étaient accompagnés des animateurs qui pouvaient les renseigner au besoin.

54.2% des familles ont retourné leur questionnaire soit 90 familles sur 166.

104 enfants de 6 à 11 ans ont répondu au questionnaire qui leur été dédié.

### Un bilan globalement positif...

La municipalité s'implique au quotidien dans une réflexion sur l'ensemble des rythmes de vie de l'enfant et se positionne avec le Service Jeunesse comme un acteur majeur de la politique éducative poursuivie à La Londe.

En ce sens, une démarche qui s'est voulue partenariale a impliqué l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Une organisation du temps périscolaire a été structurée avec la mise en place d'activités diversifiées suivant un programme d'animation précis à chaque trimestre et la proposition de nouvelles interventions.

80% des 90 familles répondantes utilisent le service du périscolaire.

Pour 77.7% des familles ce service est un mode garde, 40% y voient un intérêt à la découverte de nouvelles activités, pour 23.3% ce service est un acteur de sociabilisation, enfin 17.7% des familles répondent à une demande de leurs enfants.

Afin de répondre aux exigences réglementaires, un plan de formation annuel est décliné et mis en œuvre pour l'équipe d'animation BAFA / BPJEPS. La professionnalisation progressive des équipes d'animation fait évoluer leurs pratiques pour proposer des activités adaptées à chaque spécificité liée aux tranches d'âge des enfants.

L'analyse de l'enquête conduite auprès des familles montre un niveau de satisfaction très favorable en ce qui concerne la qualité des animations. Il n'y a eu aucun retour négatif sur la programmation des activités périscolaires.

Les familles qui ne se sont pas prononcées sont généralement des familles dont l'enfant est scolarisé à l'école maternelle ou qui ne connaissent pas encore le fonctionnement des activités en élémentaires.

Même si les temps péri et extrascolaires restent un mode de garde pour la majorité familles, la nature, la diversité et la qualité des activités proposées retiennent toute l'attention des publics

accueillis. Le savoir-faire des animateurs et des intervenants soigneusement choisis, a permis de proposer des activités thématiques telles que : le théâtre, la poterie, le jardin pédagogique, le cirque, le recyclage, de la zumba kids ou encore la découverte de la forêt qui nous entoure.

Enfin, la majorité des familles usagères du service est satisfaite des horaires d'ouverture.

Concernant les temps et la nature des activités, comme évoqué dans le précédent PEDT, il est proposé et mis à disposition des enfants, un espace « temps calme » ou de lecture si l'enfant ne souhaite pas y participer (principe de libre choix).

A compter de la rentrée scolaire 2020/2021, la municipalité a mis en place un nouveau système d'inscription des enfants et de gestion des effectifs et des données personnelles. Désormais les familles disposent d'un compte où ils doivent inscrire leurs enfants sur les différentes périodes péri et extrascolaires. Les familles sont également chargées de remplir et de mettre à jour les informations de leurs enfants (contact, renseignements médicaux, autorisations...).

Ce portail famille est rattaché au site internet de la mairie et permet aussi la diffusion d'information comme la plaquette des accueils de loisirs par exemple.

L'enquête a révélé que les familles n'utilisaient pas toutes le portail famille de la même façon : 42% des familles répondantes inscrivent leurs enfants au mois et 33% à la semaine. Les inscriptions à l'année se font à hauteur de 16% des familles. Ce fonctionnement peut différer selon les périodes d'inscription (matin, midi, soir)

Depuis la mise en place de ce système d'inscription des oublis persistent principalement en début de mois. C'est pourquoi depuis janvier 2022, l'information du délai d'inscription est diffusée sur l'application scolaire « Éducartable » détenue par toutes familles en maternelle et en élémentaire, ce qui rassure les familles et diminue les écarts de commandes alimentaires et de recrutement par exemple.

...marqué toutefois par un certain nombre de points d'amélioration bien identifiés

Une logique de complémentarité éducative qui reste balbutiante : Si les relations entre l'équipe périscolaire et l'équipe scolaire sont bonnes, Les deux années de pandémie n'ont pas permis d'enclencher une réelle logique de projet entre les enseignants et les animateurs.

Une action commune a été mise en place en 2020 et en 2021, l'une sur un événement sportif et caritatif avec l'école élémentaire.

Aussi, toujours avec les élémentaires, durant l'année scolaire 2021/2022, des rencontres mensuelles se sont tenues entre la directrice et la responsable du secteur élémentaire à la mairie. Lors de ces entretiens un point été fait sur d'éventuelles demandes (ex : mises en place des rappels d'inscriptions au périscolaire) ou difficultés rencontrées mais aussi une réflexion autour de projet commun. Une très bonne communication s'est installée il s'agira maintenant de concrétiser les projets pensés et de maintenir ces échanges avec l'équipe enseignante.

Un comité technique spécifique Éducation Nationale/ Service Jeunesse devrait à terme déboucher sur une réflexion commune. A cet effet, cette instance devra s'appuyer sur une grille d'objectifs partagés.

Au sein du Comité de pilotage il conviendra de favoriser la parole et la participation des familles en s'appuyant l'enquête de satisfaction des familles et des enfants.

Afin de renforcer la communication et les instances de réflexion, un calendrier annuel des comités techniques et de pilotage sera proposé. Chacun pourra ainsi s'organiser afin d'y participer.

Enfin, nous poursuivrons l'analyse de notre action en créant un outil d'évaluation facile à utiliser (ludique) pour que les enfants donnent leur avis sur les différentes activités proposées ou autre (Ex : « boîte à smiley » pour les repas).

Le questionnaire a mis en évidence que les parents d'enfants scolarisés en maternelle et qui utilisent les services périscolaires ignorent les activités proposées. Il conviendra donc de réfléchir à la diffusion d'un planning et/ou d'informer les familles sur les activités proposées en périscolaire maternel : gym enfant, bibliothèque, activités manuelles.

13% des familles ont souligné des freins financiers à l'inscription de leurs enfants sur les différents accueils.

La mairie dispose de tarifs adaptés aux quotient familiaux et un CCAS qui peut apporter un soutien financier aux familles, il conviendrait certainement de diffuser ces informations aux familles à chaque rentrée scolaire.

11% des familles répondantes à l'enquête auraient souhaité une ouverture plus tôt et / ou une fermeture plus tardive.

Ces familles travaillent pour la plupart sur Rouen et son agglomération, et rencontrent des difficultés de trafic ou des horaires non adaptés à ceux du service d'accueil périscolaire.

Il faudrait approfondir les besoins, en cherchant s'il s'agit de familles monoparentales, si les deux parents sont concernés par ces difficultés, mais aussi par rapport au bien-être de l'enfant et à la durée de sa présence cumulée avec le temps scolaire...

50% des répondants pensent que l'information dématérialisée est suffisante, 53% pensent qu'elle est nécessaire, 23% qu'elle est rassurante et 26% y voient un intérêt écologique

La mairie dispose, en plus du portail famille et de son site internet, d'une application reliée au panneaux lumineux de la commune.

Celle-ci est facilement téléchargeable, ainsi les familles ont accès à toute l'information communale diffusée sur cette application (des informations sur la vie de la commune, les plaquettes des accueils de loisirs, des informations de la métropole, alertes météo...).

Suite à l'enquête nous avons constaté que 25% des familles ne dispose pas de cette application et 7% des répondants ne se sont pas prononcés. La municipalité a donc décidé de relancer une campagne d'information sur ce moyen de communication.

## 3.Cadre d'élaboration et de pilotage du PEDT

### Modalités de pilotage

Le pilotage est assuré par l'instance décrite ci-dessous.

Ce comité se réunit au moins deux fois par an et a pour mission de :

- Mettre en cohérence, définir des priorités et orientations des politiques éducatives locales.
- Concevoir un partenariat et des principes de contractualisation.
- Mettre en place des espaces de concertation et de collaboration.
- Évaluer et suivre les évolutions des dispositifs qui structurent le PEDT.

La coordination du PEDT est chargée d'organiser et d'animer les réunions techniques. Les rencontres auront pour objectif la mise en œuvre du projet global sous tous ses aspects humains, matériels et financiers ainsi que son évaluation.

Suite au premier comité de pilotage, des comités techniques seront constitués (ex : Service jeunesse/ éducation nationale)

Ils se réuniront autant que de besoin tout au long de l'année et seront chargés de l'opérationnalité des objectifs.

*Membres invités à composer le comité de pilotage :*

<i>M.</i>	<i>JAOUEN</i>	<i>Jean Pierre</i>	<i>Maire de la commune de La Londe</i>
<i>Mme</i>	<i>DAIMI</i>	<i>Karima</i>	<i>Conseillère municipale</i>
<i>Mme</i>	<i>HAMECHA</i>	<i>Nadia</i>	<i>Conseillère municipale</i>
<i>Mme</i>	<i>BOURLON</i>	<i>Émile</i>	<i>Conseillère municipale</i>
<i>M.</i>	<i>DEBRÉE</i>	<i>Cyril</i>	<i>Conseiller municipal</i>
<i>Mme</i>	<i>DYCROCQ</i>	<i>Kristell</i>	<i>Conseillère municipale</i>
<i>Mme</i>	<i>LOISON</i>	<i>Isabelle</i>	<i>Conseillère municipale</i>
<i>Mme</i>	<i>LEBRET</i>	<i>Karine</i>	<i>Conseillère municipale</i>
<i>M.</i>	<i>KAINUKU</i>	<i>Matani</i>	<i>Inspecteur de l'éducation nationale</i>
<i>Mme</i>	<i>DAUVILLIERS</i>	<i>Sandra</i>	<i>Conseillère d'éducation populaire DDCCS 76</i>
<i>M.</i>	<i>THOMAS</i>	<i>Denis</i>	<i>Délégué Départemental à la Vie Associative, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse à la DDCCS 76</i>
<i>Mme</i>	<i>BRIZARD</i>	<i>Élodie</i>	<i>Caisse d'Allocations Familiales</i>
<i>Mme</i>	<i>DUFOUR</i>	<i>Laurence</i>	<i>Directrice École maternelle</i>
<i>M.</i>	<i>JURET</i>	<i>Ingrid</i>	<i>Directeur École élémentaire</i>
	<i>Et toute l'équipe enseignante</i>		
<i>Mme</i>	<i>FOSSE</i>	<i>Sadia</i>	<i>ATSEM</i>
<i>Mme</i>	<i>BOCQUIER</i>	<i>Vanessa</i>	<i>Agent faisant fonction d'ATSEM</i>
<i>Mme</i>	<i>MOISY</i>	<i>Christelle</i>	<i>ATSEM</i>
<i>Mme</i>	<i>DELAPILLE</i>	<i>Mélanie</i>	<i>Agent faisant fonction d'ATSEM</i>
<i>Mme</i>	<i>DOREE</i>	<i>Emmanuelle</i>	<i>Service enfance/jeunesse La Londe</i>
<i>M.</i>	<i>FATMAOUI</i>	<i>Karim</i>	<i>Service enfance/jeunesse La Londe</i>
<i>Mme</i>	<i>RECHER</i>	<i>Katia</i>	<i>Coordonnatrice Vie Culturelle /Associative</i>
<i>Mme</i>	<i>BORDIER</i>	<i>Mathilde</i>	<i>Responsable Bibliothèque Municipale</i>
<i>Mme</i>	<i>BISSON</i>	<i>Perrine</i>	<i>Assistante Bibliothèque Municipale</i>
<i>Mme</i>	<i>GENTIL</i>	<i>Mélanie</i>	<i>Intervenante dessin-peinture</i>
<i>Mme</i>	<i>FAVRIOU</i>	<i>Anne</i>	<i>Intervenante poterie-formatrice de l'éducation populaire</i>
<i>Mme</i>	<i>MORENO</i>	<i>Joëlle</i>	<i>Présidente de la Cie de l'Ourail (Théâtre)</i>
<i>Mme</i>	<i>PESQUEUX</i>	<i>Monique</i>	<i>Présidente AVAL (Activités sportives de loisir)</i>
<i>M.</i>	<i>MORIN</i>	<i>Alain</i>	<i>Ass la ferme des déserts (environnement)</i>

Mme	<i>DEREGO MORIN</i>	<i>Elisabeth</i>	<i>Ass la ferme des déserts (environnement)</i>
Mme	<i>HARDOUIN</i>	<i>Marceline</i>	<i>Ass. Lire &amp; Faire Lire (Lecture et contes)</i>
Mme	<i>MARTIN</i>	<i>Nicole</i>	<i>Présidente Ass Enfance Avenir</i>
M.	<i>HONNEUX</i>	<i>Bruno</i>	<i>Club de Handball (sport)</i>
M.	<i>DAME</i>	<i>Vincent</i>	<i>Ass Balèze au volley (sport)</i>
Mme	<i>DAME</i>	<i>Claire</i>	<i>Ass Écolo'mouv (environnement)</i>

*Coordination du projet :*

Mme	<i>SAINT-OUEN</i>	<i>Hélène</i>	<i>Service enfance/jeunesse La Londe – Coordinatrice du PEDT</i>
Mme	<i>LEFRANCS</i>	<i>Véronique</i>	<i>Directrice Générale des Services Mairie de La Londe</i>

## 4. Perspectives / évolutions

Suite à la mise en place du précédent PEDT mais aussi à l'évolution de notre société, un comité de réflexion et d'orientation des politiques éducatives locales s'est rassemblé afin de réaliser une mise à jour du projet éducatif de la commune. Celui-ci était composé du Maire, des adjoints, des élus et de la directrice générale des services.

La mise en place de ce PEDT lance de nouveaux projet accès sur la découverte, l'accompagnement et l'environnement.

En coopération avec les enseignants, il sera mis en place des ateliers de renforcement à la lecture dans un objectif de lutte contre l'échec scolaire. Dans un premier temps ces ateliers seront proposés aux niveau CP puis CE1 auprès de petits groupes dont les enfants auront été repérés par les enseignants.

Dans une démarche de projet environnementale, l'accueil de loisirs entre dans un projet autour du jardin et d'un poulailler. Un projet d'éducation à l'alimentation est également développé sur les temps péri et extrascolaires avec par exemple l'éducation au tri des déchets des repas et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Enfin, toujours avec la collaboration des enseignants mais également des parents d'élèves et élus pour le suivi de programme et l'apport de supports variés, l'anglais est intégré de façon ludique aux activités périscolaires.

## 5. L'équipe d'encadrement et partenaires du projet

L'équipe d'encadrement :

Polyvalente mais aussi spécialisée et formée dans différents domaines.

Elle est composée, sur le plan des diplômes et compétences, de 4 BPJEPS, 4 à 6 BAFA ou BAFA en cours, 1 BAFD, 2 à 3 CAPES sur l'été, formateur de l'éducation populaire, bac option art plastique, licence STAPS ou encore membre d'association sportive ou culturelle pour une équipe offrant un large choix de possibilités.

La commune s'attelle à former de nouveaux animateurs chaque année mais également à leur

offrir une formation continue en s'appuyant sur les plans de formation du CNFPT et de la SDJES ou en organisant des formations internes et intercommunales.

#### Les associations :

Le tissu associatif londais est un élément majeur dans la dynamique locale. Les associations présentes sur le territoire londais œuvrent principalement dans les domaines du sport et de la culture.

Plus près de la vie éducative, l'association de parents d'élèves « Enfance Avenir » porte ou s'implique dans de multiples actions au bénéfice des enfants des écoles maternelle et élémentaire.

#### Partenaires institutionnels

La commune de La Londe,  
Les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports,  
La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Jeunesse et des Sports,  
La Caisse d'Allocation Familiale de Seine Maritime,  
Le département 76.

#### Partenaires éducatifs

Les enseignant(e)s et les directeur(rice)s des écoles,  
Les services et les personnels de la collectivité de La Londe,  
Les représentants de parents d'élèves,  
Les ATSEM.

## 6. Dispositifs des politiques territoriales

La commune de La Londe s'inscrit dans différents dispositifs de soutien à sa politique éducative. Le SDJES, porte le Projet éducatif de territoire, la Caisse d'Allocations Familiales, CAF, porte le contrat enfance jeunesse et le dispositif Ludisport est porté par le département 76.

## 7. Les enjeux partagés

L'épanouissement et le développement de tous les enfants, la prise en compte de manière globale des différents temps de l'éducation et leurs articulations seront les objectifs majeurs du Projet Éducatif de Territoire.

Le PEDT doit permettre une meilleure complémentarité avec les équipes enseignantes. Il est aussi le moyen de « consolider » ou de faire « évoluer » l'offre éducative lors des accueils périscolaires.

Le partenariat mis en place avec les acteurs éducatifs de la commune est historique. Ce travail de longue haleine engagé depuis 2001 dans le dispositif du Contrat Éducatif Local nous a permis à travers les comités techniques et plus particulièrement celui dédié à « Éducation nationale/service jeunesse » de poser des objectifs qui nous étaient communs et qui le restent encore aujourd'hui.

Ces objectifs sont discutés en comité technique une à deux fois par an puis validés en comité de pilotage.

Une veille est assurée une fois par mois, ou plus au besoin, par la formalisation d'un temps de rencontre entre la directrice de l'école élémentaire et la coordinatrice du PEDT afin d'effectuer les ajustements nécessaires sans attendre un nouveau comité technique. Les décisions prises sont systématiquement transmises en conseil d'école et lors des comités techniques suivants.

GRILLE D'OBJECTIFS PARTAGES DANS LE CADRE DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE  
 Mise à jour en comité technique éducation nationale / service jeunesse le 28 mars 2019  
 Cette grille sera réexaminée lors du prochain comité technique de décembre 2022.

OBJECTIFS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	
	Temps scolaire	Temps péri et extrascolaires
<p>Découvrir / Expérimenter</p>	<p>Expériences liées aux domaines étudiés en classe</p> <p>Cuisine</p> <p>Bibliothèque municipale</p> <p>Intervenant musique (Découverte et manipulation d'instruments de musique) Travail sur le rythme</p> <p>Découvrir de nouvelles saveurs</p> <p>Découvrir des œuvres</p> <p>Visites et sorties culturelles (expositions, spectacles...)</p> <p>Réfléchir à des situations problèmes (défi-maths.)</p> <p>Recherches pour faire un exposé.</p> <p>Utilisation de tablettes numérique en tant qu'outil pédagogique</p> <p>initiation à la photographie</p> <p>semaine de l'anglais</p>	<p>Découvrir le plaisir de lire ou d'écouter des lectures à voix haute et s'imaginer des histoires :</p> <p>Atelier « activité autour du livre » avec la bibliothèque municipale,</p> <p>« Contes à voix haute » avec l'association lire et faire lire avant chaque période de vacances.</p> <p>Découvrir la musique :</p> <p>Travailler sur les comptines, les chansons et les rythmes.</p> <p>Écouter les sons</p> <p>Découvrir le numérique :</p> <p>Favoriser l'éducation à l'image : débat, discussion après visionnage d'un film,</p> <p>utilisation d'internet pour des tutoriels et leur mise en pratique, la recherche d'activité.</p> <p>Découvrir la nature, la biodiversité et le développement durable :</p> <p>Connaître notre environnement (visites, promenades, jardinage).</p> <p>Intégrer la notion environnementale dans chaque action quotidienne :        -projet anti-gâchis et tri sélectif au restaurant scolaire.        -Tri des déchets sur les temps d'activité.</p> <p>Intervenants extérieurs pouvant</p>

<p><i>(Suite)</i></p> <p>Découvrir</p> <p>/</p> <p>Expérimenter</p>		<p>sensibiliser aux gestes quotidiens, au tri sélectif, au respect de l'environnement et initier au recyclage.</p> <p>Découvrir et explorer « le monde » :</p> <p>Stimuler la curiosité et encourager la découverte</p> <p>Organiser des activités scientifiques et techniques.</p> <p>Encourager les rencontres intercommunales.</p>
<p>Communiquer</p>	<p>Cahier de vie</p> <p>Aide et affichage des « professions de foi » pour les élections au CMJ des CM1</p> <p>Expression écrite (correspondance, rédaction d'articles pour journal, affiches.)</p> <p>Utilisation d'internet</p> <p>Communication orale : présentation d'exposés, de livres... Échanges divers en classe.</p>	<p>Pour être un auteur en devenir :</p> <p>Sensibiliser les enfants à l'écriture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Entretenir une correspondance</li> <li>-Rédiger un journal d'été</li> <li>-Écrire une histoire (petits écrits reportages photos).</li> </ul> <p>Découvrir d'autres histoires et échanger (projection de film, lecture à haute voix, imaginer une histoire à partir d'image)</p> <p>Découvrir la communication numérique</p>
<p>Agir avec son corps /</p> <p>Se connaître /</p> <p>Éduquer à la santé</p>	<p>E.P.S (toutes les classes), Cycle piscine</p> <p>Rencontre sportive Inter-communes et inter-école : Miniathlon (cycle 3) et Olympiades (cycle 2) Courses d'orientation Chasse aux œufs</p>	<p>Favoriser l'expression corporelle et enrichir la pratique sportive :</p> <p>pour bien connaître son corps : activités de détente, de motricité</p> <p>Pour bouger et s'amuser : jeux collectifs</p> <p>Pour s'initier à différentes disciplines sportives</p>

<p><i>(suite)</i></p> <p>Agir avec son corps / Se connaître / Éduquer à la santé</p>	<p>Équilibre Alimentaire</p> <p>Hygiène</p> <p>Programme de Sciences : respiration, digestion, reproduction...</p>	<p>Pour rencontrer et partager : rencontres intercommunales, partage des règles, tournoi, jeux de société.</p> <p>Instaurer des règles d'hygiène et de sécurité et les expliquer : ex: lavage des mains avant les repas.</p>
<p>S'exprimer</p>	<p>Ouvertures culturelles</p> <p>Printemps des poètes</p> <p>Musique (intervenant) Chorales</p> <p>Arts plastiques</p> <p>Sorties cinéma</p> <p>Cirque théâtre d'Elbeuf</p> <p>Graine de public</p> <p>Débat en classe</p> <p>Expliquer sa démarche, ses actes, justifiés.</p> <p>Spectacle de fin d'année</p>	<p>Favoriser toutes les formes d'expression :</p> <p>Encourager les manipulations, la curiosité et la réflexion au travers : Du jeux : théâtre, mime, jeux de rôle, danse, jeux de société. Des pratiques artistiques : modelage, création d'objet de décoration, arts plastiques, création de décors (théâtre, spectacle...)</p> <p>Favoriser l'expression verbale et la production d'écrits</p>
<p>Aider</p>	<p>Aide personnalisée</p> <p>Tutorat</p> <p>Aide individualisée ou groupe de besoin</p> <p>Contrat de travail.</p>	<p>Mettre en avant les notions de partage, de solidarité et d'entraide dans la vie quotidienne et les activités :</p> <p>Mixer les différentes tranches d'âge durant les activités (relation d'aide).</p> <p>Accompagner les enfants dans les différents moments de la journée :</p> <p>Repas, toilettes, activités créatives, sportives, aide aux leçons..</p>

<p>Éduquer à la citoyenneté</p>	<p>Prévention thématique : - harcèlement -sécurité routière -dangers domestiques</p> <p>Élaboration et mise en pratique du livre des règles de vie à l'école (en classe et dans la cour)</p> <p>Livrets parcours</p> <p>Débats en classe</p> <p>Les gestes qui sauvent</p> <p>Journée de l'autisme</p> <p>Les droits de l'enfant</p> <p>Étude des notions comme la démocratie, la République et ses symboles, le vote.</p> <p>Élections au CMJ</p> <p>Écocitoyenneté : travail sur le gâchis d'eau</p>	<p>Le « Vivre ensemble » et la citoyenneté :</p> <p>Mettre en place des temps de concertation au sein de l'ALSH tout au long de l'année</p> <p>Faire vivre le CMJ.</p> <p>Sensibilisation aux gestes écocitoyens : Tri, recyclage, compostage, éviter la surconsommation et le gâchis...</p> <p>Travailler sur la différence et le respect : -au travers de règle de vie collective et individuelle élaborées sous forme d'échanges et de concertations. -au travers d'échanges écrits avec des enfants autistes</p> <p>Prévention thématique : -Harcèlement -sécurité routière -dangers domestiques...</p>
<p>Échanger / Créer du lien</p>	<p>Accueil des enfants de la crèche</p> <p>Développement des échanges avec les personnes âgées.</p> <p>Projet inter-école maternelle/élémentaire : projets scientifiques</p> <p>Ateliers de Noël avec les familles.</p>	<p>Faciliter le passage des enfants d'une structure à une autre.</p> <p>Mettre en place des actions passerelles : -activité manuelle périscolaire avec les enfants de la crèche, -passage de la grande section au self élémentaire pour les repas du midi ...</p> <p>Participer à des échanges inter-communaux tout au long de l'année (ex : été jeunes (MJC))</p>

Au travers de ces objectifs, il semble important de mettre en place un réel lien entre ces deux acteurs éducatifs et préférer un travail conjoint à un travail parallèle dans la mesure du possible. Il paraît intéressant de prévoir des rencontres régulières afin d'échanger sur divers projets pouvant être mis en place conjointement. Pour exemple : Le spectacle de fin d'année, les règles de vie quotidienne, de récréation, les modalités d'intervention de l'adulte, un protocole accidents commun...

## 8. Le plan Mercredi

L'offre d'accueil sur le mercredi existe depuis près de 17 ans à La Londe. D'abord instaurée à la journée, suite à la réforme des rythmes scolaires seuls les accueils de 12h à 18h30 ont été proposés aux familles durant deux ans.

En 2017, le conseil municipal fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours ainsi, depuis la rentrée 2017, l'accueil s'effectue de nouveau à la journée et se décline de la façon suivante :

### 1 - Modalités d'inscriptions :

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) à la journée, demi-journée, avec ou sans repas. Ils doivent avoir procédé à l'inscription sur le portail famille le jeudi précédent la séance du mercredi.

Le plan mercredi mis en place sur la commune s'adresse aux enfants âgés de 3 à 12 ans .

### 2 - Temps d'accueil :

De 7h30 à 9h00	<input type="checkbox"/> accueil du matin
De 9h00 à 12h00	<input type="checkbox"/> Temps d'activités
De 12h00 à 13h00	<input type="checkbox"/> Pause déjeuner
De 13h00 à 14h00	<input type="checkbox"/> Temps libre / calme
De 14h00 à 17h00	<input type="checkbox"/> Temps d'activités / goûter
De 17h00 à 18h30	<input type="checkbox"/> Accueil du soir

### 3- locaux et équipe d'encadrement :

Depuis la rentrée 2022/2023 l'accueil périscolaire des mercredis des élémentaires et des maternels est déclaré sous un seul numéro d'habilitation ce qui en facilite la gestion :

0760168AP000222 - E01

Accueil - 6ans dans le groupe scolaire et accueil + 6ans à la maison du temps libre.

L'équipe est composée de 5 animateurs dont 1 directeur BPJEPS, 3 animateurs BAFA et 1 animateurs BAFA en cours.

### 4- Perspectives et axes du projet

Au travers de ce Plan mercredi nous souhaitons mettre en place un programme varié qui proposera des animations à thèmes : sportives, culturelles et environnementales en direction des publics maternels et élémentaires.

Nous axerons nos projets d'activités autour du jardin pédagogique et du poulailler, mais aussi sur les envies des enfants, nous travaillerons également autour des manifestations culturelles

de la municipalité afin de valoriser les créations et l'implication des enfants auprès des habitants.

Notre organisation permet aux enfants de conjuguer l'accueil de loisirs avec leurs activités dans les associations londaises ou bien même d'autres activités municipales.

Un affichage dans la structure permet de communiquer aux familles le programme d'animation proposé.

## 9. Modalités d'accueil des publics

### 1- Politique tarifaire

Les tarifs sont adaptés aux revenus des foyers grâce au Quotient Familial communal (restauration scolaire, accueils périscolaires, extrascolaires et séjour de vacances). La municipalité pratique également une tarification dégressive par rapport au nombre d'enfants participant aux services proposés.

### 2- enfants en situation de handicap

Chaque structure est adaptée à l'accueil d'enfant en situation de handicap.

Afin d'accueillir un enfant dans de bonnes conditions, le directeur et, dans la mesure du possible, l'équipe d'animation rencontrent les parents de l'enfant afin d'instaurer un dialogue d'explicitation et de dédramatisation du handicap.

Le directeur prend connaissance de la situation de l'enfant puis travaille avec l'équipe d'encadrement.

La communication entre les animateurs, le directeur et la famille est importante chaque jour pour un bilan journalier et dès qu'il le semble nécessaire.

Chaque personne intervenant dans l'encadrement de l'enfant doit être sensibilisée et informée des procédures de la vie quotidienne de celui-ci. Si l'enfant fait l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI), le directeur et les animateurs référents en prendront connaissance.

Pendant l'accueil il est important que l'enfant soit reconnu comme un enfant à part entière au sein du groupe, que, dans une logique d'inclusion, son rythme de vie soit respecté ainsi que sa participation aux différentes activités.

Les parents sont associés au déroulement de l'accueil de l'enfant. Le directeur est en mesure de proposer aux parents d'accompagner ponctuellement leur enfant sur certaines activités ou la prise de traitement médical par exemple.

Des formations sont proposées aux animateurs afin d'aborder l'accueil d'un enfant en situation de handicap avec des professionnels.

### 3- Mixité sociale

Elle est permise par la politique tarifaire, par la possibilité d'aides aux familles sur demande au CCAS mais aussi par les activités intercommunales et intergénérationnelles proposées dans les différents accueils.

### 4- Laïcité

Tous les acteurs éducatifs interviennent dans le cadre d'un service public, ils ont donc le devoir de neutralité et d'adhérer au principe de laïcité.

Le public accueilli doit également respecter ce principe, la direction et l'équipe encadrante

sont les garants du respect des libertés individuelles.

Les grands principes sont :

-La Liberté d'exprimer ses convictions dans le respect des lois et sans troubler le fonctionnement des structures d'accueils.

-La neutralité des agents, employés par la collectivité territoriale, en ne faisant pas la démonstration de leur appartenance à un culte

-L'égalité d'accès aux loisirs du public quelles que soient leurs croyances.

## 5- Informations aux familles

- La plaquette d'informations « Sport-Loisirs-Culture » paraît dès la reprise des cours début septembre. Elle présente toutes les activités municipales et associatives à destination des enfants et des jeunes. Les horaires ainsi que les conditions tarifaires des accueil péri et extrascolaires y sont énoncées. Ce document est diffusé dans tous les foyers londais.
- La commune est dorénavant d'un outil de communication avec les familles : « le portail famille ». Il permet l'inscription des enfants aux activités péri et extrascolaires, la diffusion des programmes d'activité, des liens vers le site internet de la commune, de mettre à jour les renseignements des fiches enfants et familles...
- Concernant les activités proposées en accueil périscolaire, un document trimestriel (annexe 1) est transmis via les enseignants à chaque enfant scolarisé à La Londe. Un programme d'activités est proposé et les enfants, sous la responsabilité de leurs parents, choisissent leurs activités hebdomadaires puis sont inscrits auprès du service jeunesse.
- Pour les périodes extrascolaires, nous réfléchissons au maintien ou non de l'envoi de plaquettes programmes dans chaque foyer londais car les parents devront inscrire leurs enfants via le portail famille ; les informations pourront donc être communiquées par celui-ci.
- Le règlement intérieur est affiché dans l'entrée de chaque structure. (Annexe 2)
- Notre site internet reste un outil de diffusion de l'information (plaquettes, programmes seront systématiquement mis en ligne).

## 10. Financement du Projet

L'ensemble des actions inscrites au PEDT développées sur le territoire Londais est financé par :

- La Commune de La Londe
- Les Familles
- La Caisse d'Allocations familiales de Seine-Maritime (PSO - CEJ)

## 11. Cadencement des comités (techniques et pilotages) 2023/2025

JANVIER		JUILLET	
FEVRIER		AOUT	
MARS	Comité technique	SEPTEMBRE	Comité technique
AVRIL		OCTOBRE	
MAI		NOVEMBRE	Comité de pilotage
JUIN	Comité de pilotage	DECEMBRE	Comité technique

## 12. Évaluation du PEDT – Plan Mercredi

### Indicateurs quantitatifs

- 1) Taux de fréquentation sur les accueils du mercredi
- 2) Nombre de projets communs avec l'équipe enseignante
- 3) Fréquentation supplémentaire sur l'accueil du mercredi

### Indicateurs qualitatifs

Pour les enfants, l'équipe d'animation évaluera son action en conduisant une évaluation sous forme de jeu qui aura pour but de mesurer l'impact, la qualité, l'intérêt du projet d'activité :

- diversité des activités (culturelles, sportive, scientifiques, manuelles
- intérêt et appropriation de ces activités,
- besoin de création, d'innovation,
- envie de découvrir des domaines méconnus...

Concernant les familles, la coordination du projet conduira une enquête tous les trois ans afin d'évaluer la satisfaction et l'évolution des besoins.

Lors des comités de pilotage, par la voix de l'association des parents d'élèves « enfance avenir », des bilans intermédiaires sont effectués :

- Qualité des activités proposées lors des accueil collectifs de mineurs,
- Qualité des liens entre vie scolaire et vie péri extra-scolaire,
- Utilisation des locaux spécifiques ou équipements sportifs et culturels
- Qualité d'échanges Enfants/Intervenants/Parents/Enseignants, ...

**Le Projet Éducatif de Territoire a été soumis à délibération  
lors du conseil municipal du 22 juin 2022**

**A la Londe,  
Le**

**Le Maire  
Jean Pierre JAOUEN**

**Représentant CAF**

**Représentant DSDEN**

**Représentant SDJES**

# ANNEXES

- 1) Analyse des questionnaires aux familles
- 2) Règlement intérieur des temps périscolaires
- 3) Projet pédagogique de l'accueil périscolaire

# Retours des questionnaires aux familles

Elémentaire : 49 questionnaires retournés / Maternelle : 41 questionnaires retournés

230 enfants au total

166 familles destinataires du questionnaire.

90 retours de questionnaires soit 54.2 % des familles.

## 1) Utilisez-vous ce service ? (PÉRISCOLAIRE)

OUI	40	32	Sans réponse	1	0
NON	8	9			

Ma-tin	18	11
Midi	22	14
Soir	39	21

## 2) L'utilisation de ce service est pour vous (plusieurs réponses possibles) :

Mode de garde	39	31	Sans réponse	7	7
Nouvelles activités	23	13			
Demande enfant	10	6			
Sociabilisation	11	10			

Autre : Ne connais pas le périscolaire élémentaire pour le moment.

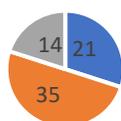
80% des 90 familles répondantes utilisent le service du périscolaire.

Pour 77.7% des familles ce service est un mode garde, 40% voient un intérêt à la découverte de nouvelles activités, pour 23.3% ce service est un acteur de sociabilisation, enfin 17.7% des familles répondent à une demande de leurs enfants.

## 3) Fréquence d'utilisation :

1-2 j/S	9	12	Sans réponse	9	12
3-4 j/S	23	12			
5 j/S	8	6			

### Périscolaire: Fréquence d'utilisation



■ 1-2 J/S ■ 3-4 J/S ■ 5 J/S

40 familles ont répondu en élémentaire et 30 familles en maternelle.

50 % des 70 familles répondantes utilisent ce service 3 à jours par semaine.

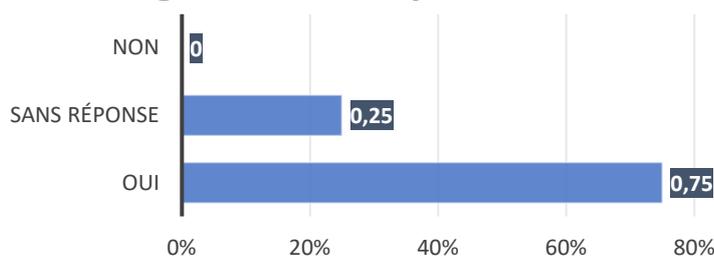
#### 4) Les activités culturelles, sportives et créatives de l'accueil périscolaire vous conviennent-elles ?

Oui	41	26	Sans réponse	8	15
Non					

**Pourquoi :** Activités diversifiées, mes enfants trouvent toujours une activité plaisante.

**Suggestion :** (X2) initiation musique – chant/musique

### Programmation périscolaire



Aucun retour négatif sur la programmation des activités périscolaires.

Les familles qui ne se sont pas prononcées sont généralement des familles de maternelle ou qui ne connaissent pas encore le fonctionnement des activités en élémentaire.

*Se pose la question de diffuser un planning, d'informer les familles sur les activités proposées en périscolaire maternel : gym enfant, bibliothèque, activités manuelles... ?*

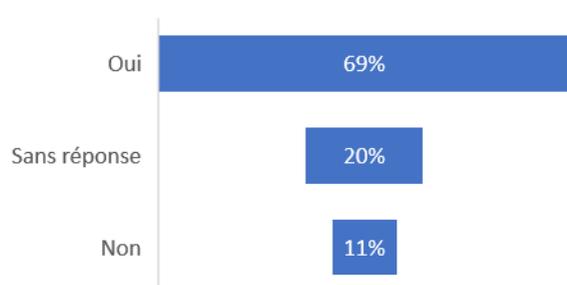
#### 5) Les horaires vous conviennent- ils (matin : 7h20-8h20 et soir 16h-18h30) ?

Oui	36	26	Sans réponse	8	10
Non	5	5			

**Pourquoi :** fermeture trop tôt, trop juste en revenant de Rouen, proposition : 18h45, 19h00

Ouverture trop tard, propositions : 6h45, 7h00

### Satisfaction horaire



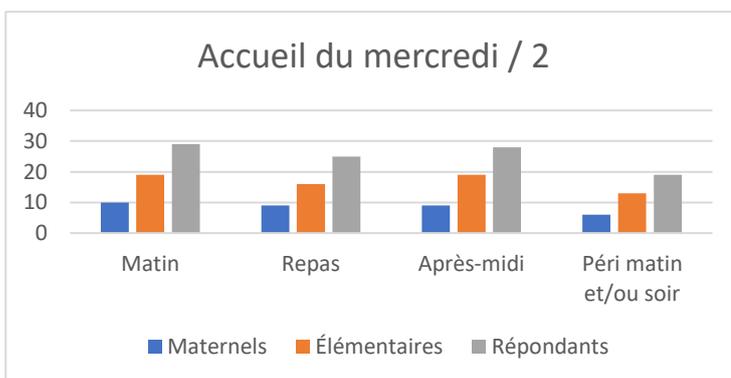
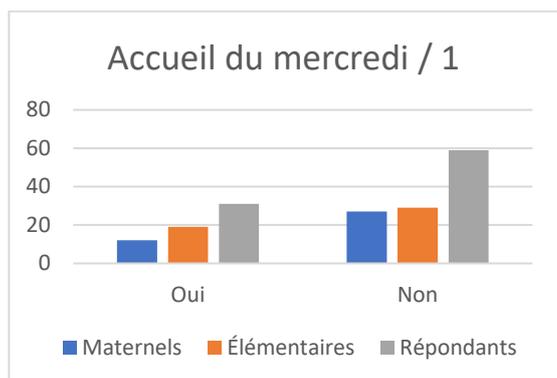
La majorité des usagers du service sont satisfaits des horaires d'ouverture.

10 familles auraient souhaité une ouverture plus tôt : 6h45 ou 7h00 et / ou une fermeture plus tardive : 18h45 ou 19h00.

Ces familles travaillent pour la plupart sur Rouen et rencontre des difficultés de trafic ou des horaires non adaptés à ceux du service.

## 6) Utilisez-vous ce service ? (MERCREDI)

Oui	19	12						
	Matin		Midi		A.M		Péri soir	
	19	10	16	9	19	9	13	6
Non	29		27		Sans réponse		1	2

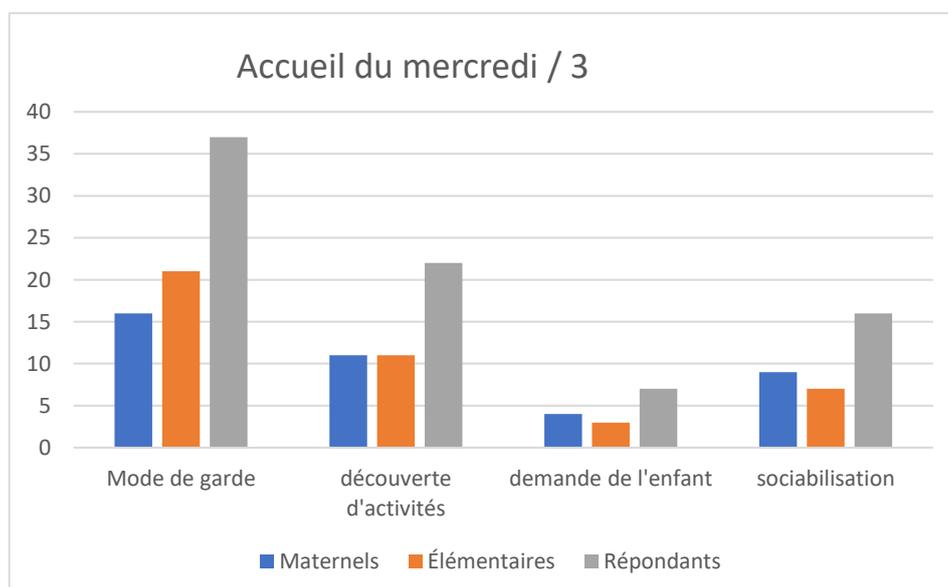


35% des 90 familles répondantes utilisent ce service.

## 7) L'utilisation de ce service est pour vous (plusieurs réponses possibles) :

Mode de garde	21	16	Sans réponse	28	24
Nouvelles activités	11	11			
Demande enfant	3	4			
Sociabilisation	7	9			

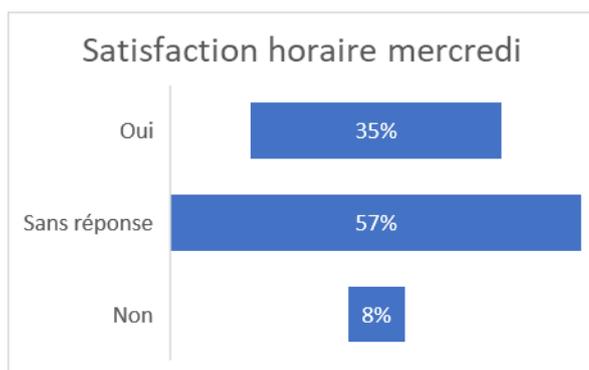
Autre :



### 8) Les horaires vous conviennent- ils (ouverture 7h30- fermeture 18h30) ?

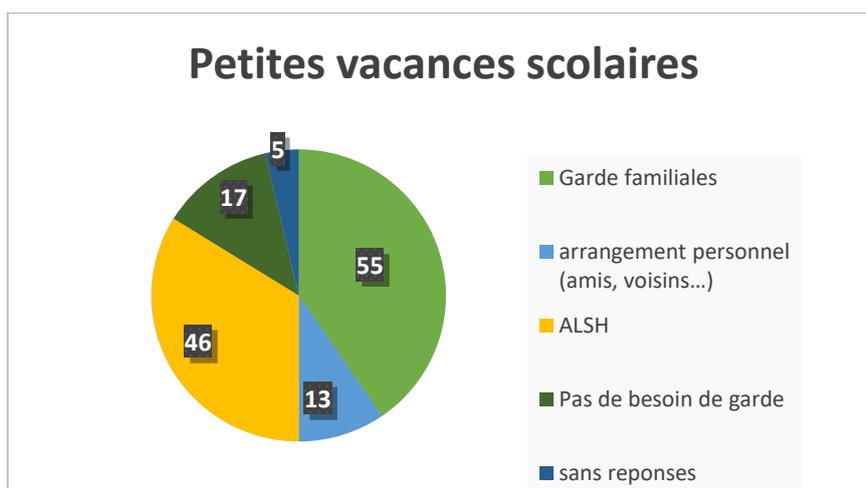
Oui	19	13	Sans réponse	28	24
Non	2	6			

Pourquoi : fermeture trop tôt, trop juste en revenant de Rouen, proposition : 18h45, 19h00  
Ouverture trop tard, propositions : 6h45, 7h20 comme l'école



### 9) Lors des petites vacances scolaires vous privilégiez (plusieurs réponses possibles) :

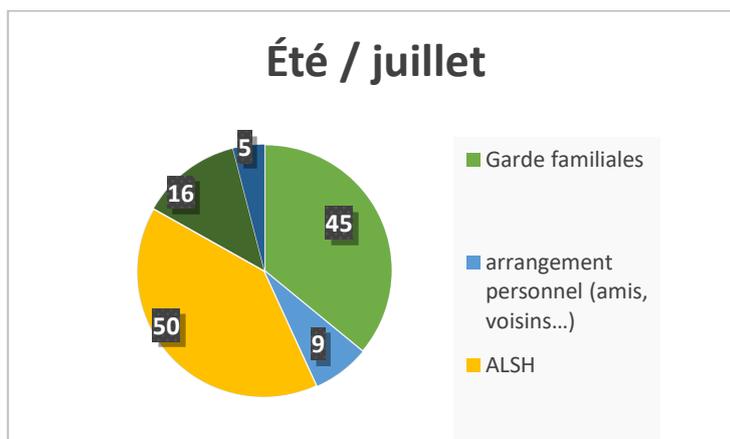
Garde familiale	31	24	Sans réponse	3	2
Arrangement personnel/amis/voisinage	8	5			
Utilisation de l'ALSH	25	21			
Pas besoin de faire garder mon enfant	9	8			



### 10) Lors du mois de juillet vous privilégiez (plusieurs réponses possibles) :

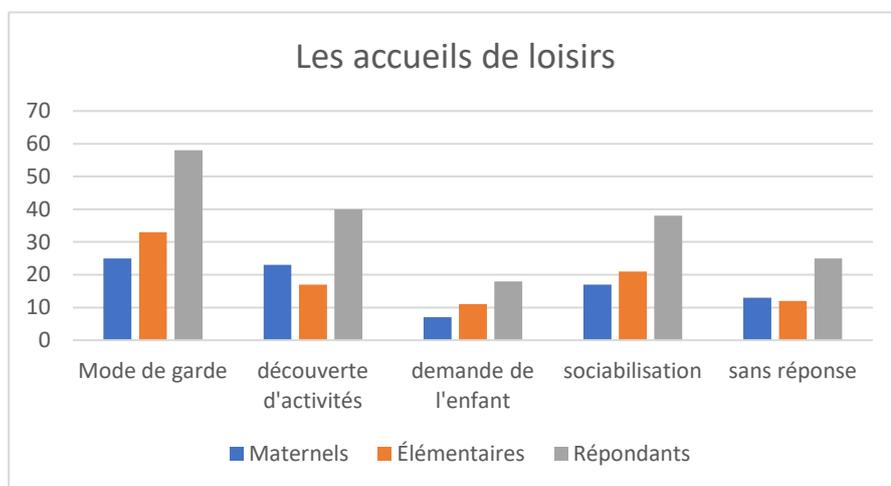
Garde familiale	26	19	Sans réponse	3	2
Arrangement personnel/amis/voisinage	6	3			

Utilisation de l'ALSH	26	24		
Pas besoin de faire garder mon enfant	8	8		



**11) L'utilisation de ces services est pour vous (plusieurs réponses possibles) :**

Mode de garde	33	25	Sans réponse	12	13
Nouvelles activités	17	23			
Demande enfant	11	7			
Sociabilisation	21	17			

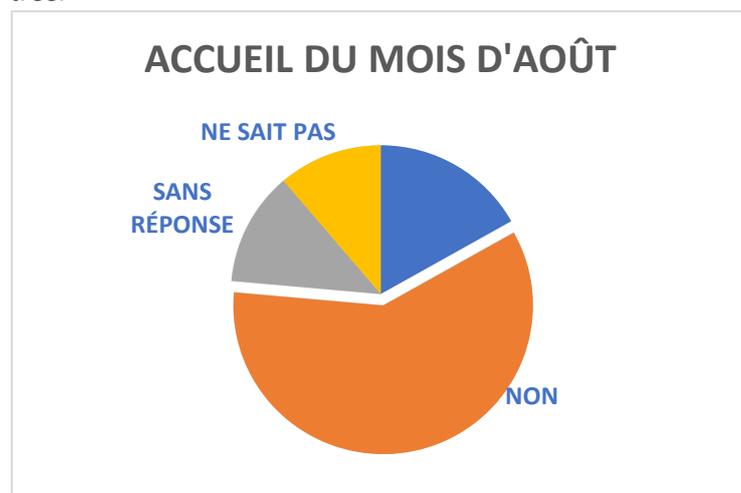


Pour 64% des familles ayant répondu, L'ALSH est un mode de garde. 44% voient l'intérêt de la découverte de nouvelles activités, 42% La sociabilisation de l'enfant et 20% des familles répondent à la demande des enfants.

**12) L'accueil au mois d'août :**

Oui	9	6			
Nombre d'enfants	18	7	Peut-être / Ne sait pas encore	6	4
	Non	28	25	Sans réponse	6

**Commentaires :** *Buquet trop loin ; Souhait d'un accueil tout l'été mais à La Londe car difficile de prendre des congés tous les ans en août : nous ne sommes plus au milieu du XXème siècle où presque toutes les entreprises fermaient en août ! ; Un mode de garde en août, oui, mais pas dans un lieu inconnu des enfants juste avant la rentrée.*



60% des familles répondantes n'ont pas besoin d'un service d'ALSH en août, 17% oui et 11% ne peuvent se prononcer pour le moment.

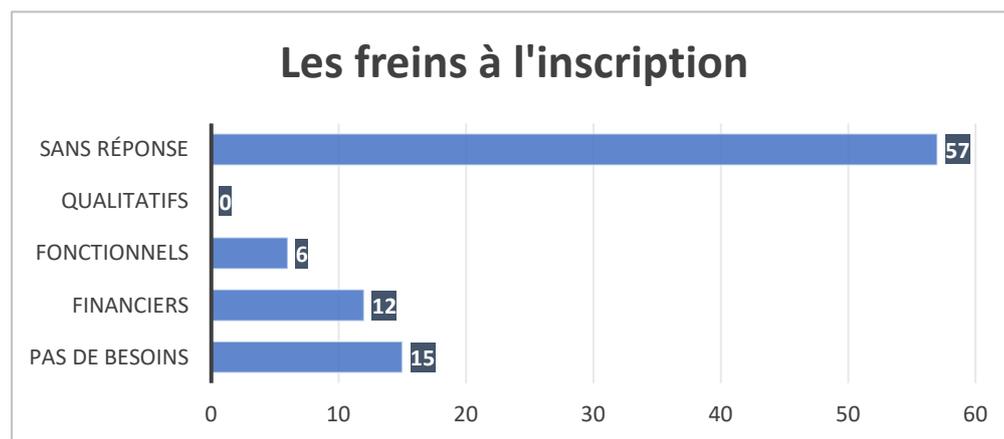
12% de familles n'ont pas donné de réponse à cette question, nous pouvons en déduire que ces familles n'ont pas de besoin pour le mois d'août ce qui amènerait à un total de 71% de familles répondantes qui n'auraient pas de besoins en août.

Des familles ont précisé que la délocalisation de l'accueil était un frein pour eux tant par la dis-

tance que pour le « dépaysement » des enfants.

### 13) Si vous n'utilisez pas nos services péri et extrascolaires quels sont pour vous les freins à l'inscription de votre enfant ?

Pas de besoins	6	9	Sans réponse	33	24
Financiers	7	5			
Fonctionnels (ex : horaires)	3	3			
Qualitatifs (programmation)					
<u>Autre :</u> <i>L'enfant ne veut pas, financier pour les mercredis, enfant autonome, organisation rigide, en congés mat.</i>					



Aucune famille n'a évoqué de frein qualitatif, par rapport à la programmation de nos accueils.

57 familles ne se sont pas prononcées soit 63% des répondants.

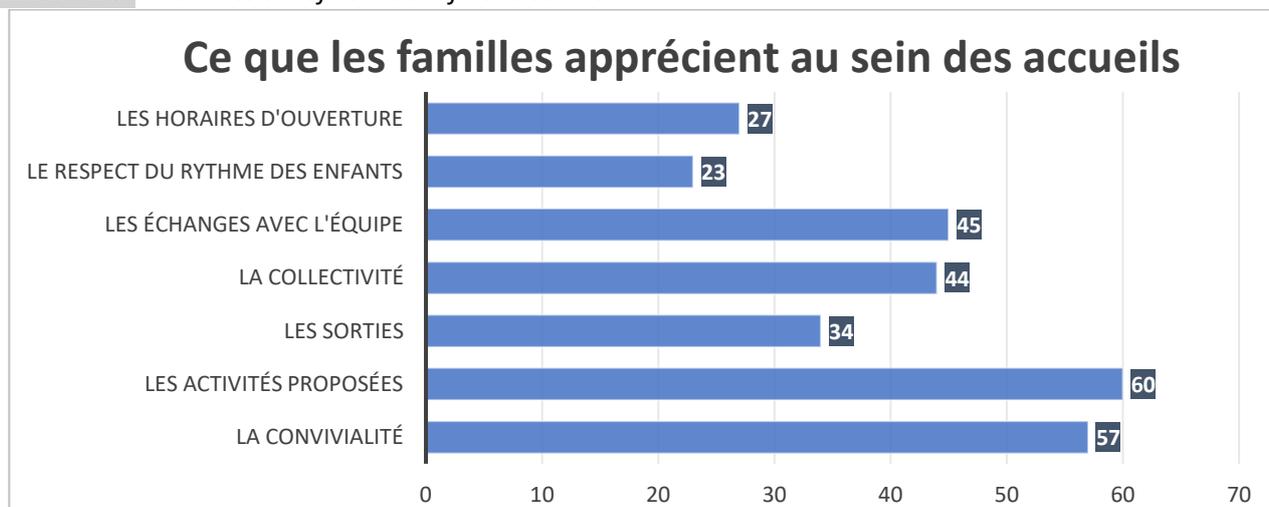
13% ont souligné des freins financiers et moins de 7% des freins fonctionnels comme les horaires.

### 14) Vous appréciez au sein des accueils (plusieurs réponses possibles) :

La convivialité	31	26	Sans réponse	9	7
Les activités proposées	36	24			
Les sorties	21	13			
La collectivité	25	19			

Les échanges avec les animateurs autour de votre enfant	23	22		
Le respect du rythme des enfants	10	13		
Les horaires d'ouverture	12	15		

Commentaires : Horaires satisfaisant sauf août et Noël



67% des familles répondantes apprécient les activités et 63% la convivialité des accueils. La moitié des familles apprécient également la collectivité ainsi que les échanges avec les équipes d'animations. Les propositions de sorties sont appréciées à 38%. Enfin un quart des familles apprécient le respect du rythme de vie des enfants et 30% les horaires d'ouverture.

16 familles ne se sont pas positionnées sur cette question.

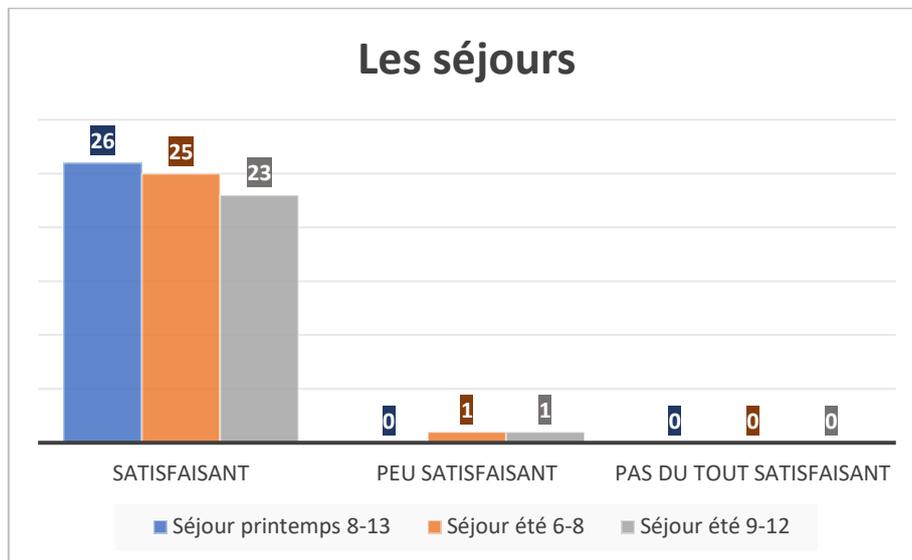
#### 15) Les propositions de séjour faites :

	Satisfaisantes	Peu satisfaisantes	Pas du tout satisfaisantes
Séjour Printemps 8-13 ans	18 8		
Séjour été 6-8 ans	17 8	1	
Séjour été 9-12 ans	16 7	1	
Sans réponse		28	32

Pourquoi : + car proche, prix abordable, activités qui plaisent aux enfants ; Très bonne initiative-apprentissage de l'autonomie ; Concernée par 6-8 ans, animations excellentes, animateurs supers et directrice au top. Pas intéressé.

Proposition : séjour linguistique en Angleterre

## Les séjours



### 16) En règle générale, êtes-vous satisfait de ?

	SATISFAISANTES		BIEN		MOYEN		A AMELIORER	
L'information (programmes)	20	21	15	8	2	2	1	
Les horaires d'ouverture	26	20	13	9	2		2	2
Tarifcation vacances (semaine)	10	9	17	7	5	10	5	4
Tarifcation mercredis (½ journée)	9	9	14	8	5	5	1	1
Prise en charge des enfants	23	24	14	6	1	1	1	
Programmation	19	20	18	10	1	1	1	1
La sécurité	19	21	17	9	2	1	1	
Les infrastructures	23	23	16	6	1	1	1	
Sans réponse			9	5				

**Suggestions :** Inscription à la journée ; Horaire plus tôt et plus tard ;

Échanges difficiles avec les animateurs en maternelle, les locaux ne sont pas forcément propice aux échanges animateurs/parents ;

Obligé de trouver une autre solution de garde car inscription à la semaine ;

Clôturer la Maison du Temps Libre : sécurité pour intrusion et faciliter la surveillance (X2) ;

Plus de flexibilité sur l'horaire du soir, tarif de plus en plus élevé alors que presque gratuit dans d'autres communes, portail bien pour prévision mais casse-tête pour modifications de dernière minute ;

L'inscription fixée au jeudi pour la semaine suivante manque de souplesse car pas toujours évident d'anticiper ;

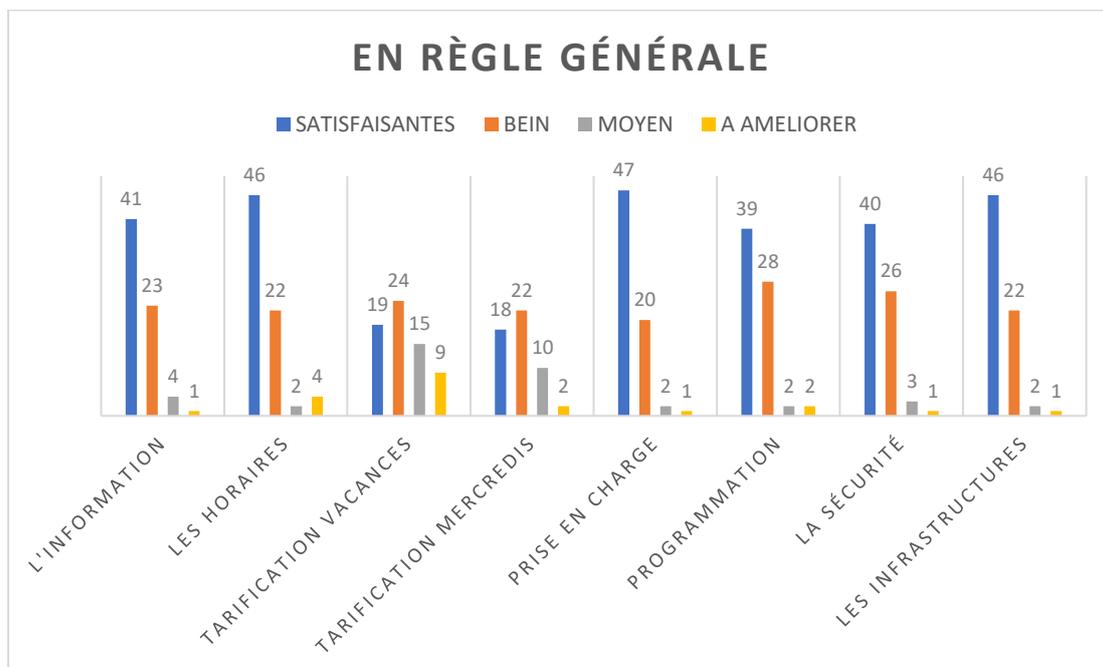
Domage qu'il y ait beaucoup moins de sorties ;

Activités de l'ALSH plutôt adaptés aux plus jeunes, mes deux enfants « s'ennuyaient » arrivés en CM1 ;

Appliquer un tarif de 3 j minimum/semaine serait plus pratique que la semaine entière ;

(Pendant le COVID) Manque d'info donc compliqué de savoir où déposer et récupérer nos enfants ;

Des tarifs dégressifs pour les fratries (petites vacances et mercredi ?).



#### 17) Les informations, du service jeunesse, dématérialisées via Éducartable, PanneauPocket, le portail famille et le site internet de la mairie sont selon vous (plusieurs réponses possibles) :

Suffisantes	27	18	Sans réponse	3	9
Nécessaires	30	18			
Rassurantes	7	14			
Ecologiques	16	8			
Cela m'est indifférent	2	2			

Commentaire : Portail famille pas intuitif : erreurs faciles ; Portail peu intuitif.

50% des répondants pensent que l'information dématérialisée est suffisante, 53% pensent qu'elle est nécessaire, 23% qu'elle est rassurante et 26% y voient un intérêt écologique.

#### 18) Disposez-vous de l'application « PanneauPocket » ?

Oui	36	25	Sans réponse	1	5
Non	12	11			
<p>Pourquoi : Ne connais pas ; Je ne sais pas à quoi cela sert ! ; Ne connais pas ; Très utile ! ; Vieux téléphone ! ; Pas eu connaissance ; Ne connais pas ; Trop de connexions et trop d'écran ! ; Trop de numérique ! ; Ne connais pas ; Ne connais pas ; Pas de besoin en particulier.</p>					

68% des familles répondante dispose de l'application panneau Pocket (sur cette application sont diffusées des informations sur la vie de la commune, les plaquettes des accueils de loisirs, des informations de la métropole, alertes météo...).

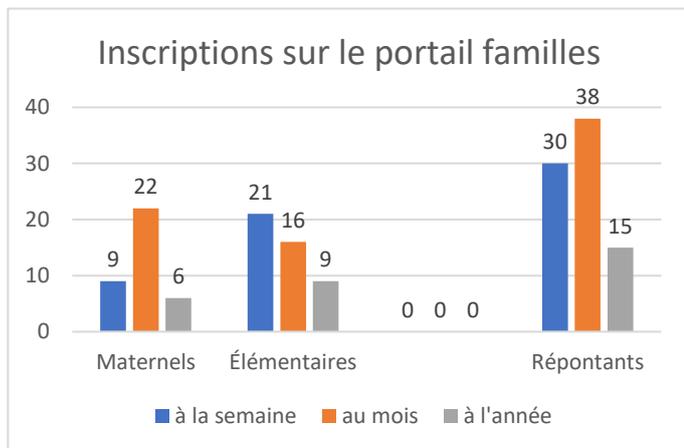
25% des familles ne dispose pas de cette application et 7% des répondant ne se sont pas prononcés.

#### 19) Comment utilisez-vous le portail famille pour le périscolaire et les mercredis ?

Inscriptions à la semaine	21	9	Sans réponse	6	5
---------------------------	----	---	--------------	---	---

Inscriptions au mois	16	22		
Inscriptions à l'année	9	6		

**Commentaire :** Semaine pour péri et année pour cantine ; Complicé quand nos horaires peuvent changer tous les jours.



A cette question nous avons eu 94 retours : 11 familles ne se sont pas exprimées et des familles ont coché plusieurs cases car selon la période de la journée, par exemple, ils n'inscrivent pas de la même façon leurs enfants.

Nous observons donc que 42% des familles répondantes inscrivent leurs enfants au mois et 33% à la semaine. Les inscriptions à l'année se font à hauteur de 16% des familles.

Nous pouvons également observer que la tendance haute est différente entre les élémentaires qui inscrivent à la semaine pour 43% des familles répondantes dans cette tranche d'âge et les maternels qui inscrivent au mois pour 53% des familles répondantes dans cette tranche d'âge.

## 20) Etes-vous intéressés par la possibilité d'inscrire vos enfants pour toutes les périodes de vacances scolaires dès septembre ?

Oui	14	15	Sans réponse	5	3
Non	18	9			
Indifférent	12	14			

32% des familles répondantes semblent intéressées par la possibilité d'inscrire leurs enfants pour toutes les périodes de vacances dès septembre.

## 21) Pensez-vous à mettre à jour régulièrement les renseignements concernant votre enfant sur le portail famille ?

Oui	22	17	Sans réponse	3	3
Non	12	8			
Rarement besoin d'un rappel !	13	12			

43% des familles répondantes disent mettre leurs fiches d'informations à jour sur le portail régulièrement ; 22% disent ne pas le faire et 28% disent le faire rarement et avoir besoin d'un rappel.



**ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023**

**REGLEMENT INTERIEUR DES  
ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS PERI ET EXTRASCOLAIRE**

Maternel et Élémentaire

**Périodes : Accueil périscolaire / Mercredi / Toussaint / Noël / Hiver / Pâques / Été**

**1- CONDITIONS D'ADMISSION :**

L'enfant est admis aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) péri et extrascolaires, de l'année de ses 3 ans à l'année de ses 13 ans.

La priorité est donnée aux enfants de La Londe et d'Orival dont les parents travaillent  
*(Ceci en cas d'inscriptions trop nombreuses par rapport au nombre d'enfants pouvant être accueillis).*

Pour l'accueil périscolaire (sauf mercredi) l'enfant doit être scolarisé à l'école Léonard De Vinci de La Londe.

**2- INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions aux différentes périodes se font sur le portail famille accessible sur le site internet de la Mairie de La Londe. Pour cela les familles doivent disposer d'un « compte famille » dont l'ouverture et le premier code d'accès est délivré par l'administration communale.

Sur ce compte personnel, les familles sont chargées de remplir toutes les informations (adresse, contacts, personne autorisées à venir chercher l'enfant, vaccin(s), allergie(s),

autorisations...) nécessaires à l'inscription de l'enfant mais également de les mettre à jour régulièrement.

Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) (sur les périodes de vacances scolaire), les inscriptions se font à la semaine et à la séance pour les péricentres et les repas lors des « petites vacances ». Les familles doivent inscrire les enfants chaque jour de la semaine même en cas d'absence programmée ; les familles informeront l'équipe d'animation de l'absence en début de session ou le directeur par téléphone ou email.

Pour les mercredis, les inscriptions se font à la demi-journée et à la « séance » pour les péricentres et les repas. Les familles ont jusqu'au jeudi, 23h59, précédent pour inscrire les enfants sur le portail.

Pour le périscolaire, l'inscription se fait à la « séance » matin et soir. Les familles ont jusqu'au jeudi, 23h59, précédent pour inscrire les enfants sur le portail.

En cas de pont ou de modification dans le calendrier scolaire, la date buttoir d'inscription pourra être modifiée. Les familles seront informées par mail et par l'application scolaire.

Toute présence d'un enfant non réservée sur le portail famille sera majorée d'un euro lors de la facturation (péri, journée, demi-journée, repas)

Le paiement se fait à terme échu.

Seules sont déduites, les journées d'absence justifiées par un certificat médical.

### 3- LES HORAIRES :

#### Fonctionnement des accueils :

→ **L'accueil périscolaire** fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi

- ↙ Le matin de 7h20 à 8h20
- ↙ Le soir de 16h00 à 18h30

→ **Les mercredis** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- ↙ Accueil péricentre le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30
- ↙ Possibilité de restauration à l'accueil de loisirs.

→ **Les petites vacances** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- ↙ Accueil péricentre le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30.
- ↙ Possibilité de restauration à l'accueil de loisirs.

- ↙ Vacances de Noël : ● Pas d'accueil matin et soir.  
● Pas de restauration mais possibilité de déjeuner sur place avec un panier repas froid pour les enfants dont les deux parents travaillent sur cette période.

→ **Les vacances scolaires été** : Accueil de 9h00 à 17h30

- ↙ Accueil péricentre le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30
- ↙ Restauration obligatoire et incluse dans le tarif alsh été.

Ces fonctionnements horaires doivent obligatoirement être respectés. Tout dépassement répété fera l'objet d'une mise en demeure des heures supplémentaires de l'équipe d'encadrement et de sanction pouvant aller jusqu'au refus de l'accueil d'un enfant.

#### **4- ACCUEIL DES PARENTS :**

Lors du fonctionnement, l'équipe d'encadrement est à la disposition des parents pour les rencontrer et répondre à leur interrogation.

En cas de problème contact téléphonique de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30.

Mairie (accueil)	02.35.77.82.40	administration@mairielalonde.fr
Mairie - Responsable du secteur maternel	02.35.77.82.43	alshmaternel@mairielalonde.fr
Mairie - Responsable du secteur élémentaire	02.35.77.82.46	alshelémentaire@mairielalonde.fr
Maison du Temps Libre	02.32.96.05.50	

#### **5- LA FICHE SANITAIRE :**

Elle est obligatoire et est établie via le portail famille par les renseignements de la « fiche enfant ». Elle doit être complétée avec le plus grand soin par les familles pour permettre de soigner l'enfant en cas de maladie ou d'accident (bien stipuler tous problèmes particuliers tels qu'allergies à certains médicaments, aliments... etc.).

Pour les familles d'accueil, il est indispensable de nous communiquer l'autorisation de tutelle de référence (DDS, DDASS, CED, CHSA, etc.).

Si l'état de santé de votre enfant comporte des contre-indications relatives à la pratique de certaines activités, il est indispensable de le préciser avant le début de la session.

#### **6- TRAITEMENTS MEDICAUX :**

Un enfant malade ou blessé ne peut être accueilli dans les ALSH.

Le cas échéant, les parents sont prévenus pour venir chercher leur enfant.

Toutefois, si un enfant suit un traitement médical peu conséquent, il pourra être accueilli sous réserve de la production d'une autorisation du médecin traitant et de l'ordonnance relative aux prescriptions (indiquez, dans ce cas, le nom et le prénom de l'enfant sur les médicaments).

Toutefois, l'équipe d'encadrement restera juge de cette possibilité d'accueil.

En cas d'accident ou de maladie, un protocole de prise en charge commun avec l'école Léonard De Vinci est mis en place et communiqué à chaque intervenant auprès de l'enfant (animateurs et enseignants). Celui-ci est consultable sur le site internet de la commune. S'il y a, les frais médicaux et pharmaceutiques sont à la charge des familles qui en sollicitent ensuite le remboursement auprès des organismes concernés (CPAM, Mutuelles, Assurances).

## **7- ACTIVITES :**

### ↳ Sortie à la journée :

Une autorisation de sortie est remise, au préalable, à l'enfant quand une sortie est prévue, indiquant la date, le lieu, l'activité, le cas échéant.

### ↳ Décharges et autorisations :

Un enfant n'est autorisé à repartir seul que s'il dispose d'une autorisation parentale écrite ou si cela est signifié sur la fiche de renseignements.

Pendant les ALSH et l'accueil des mercredis, si un enfant repart avant 12h00 ou 17h00 (ou 17h30 l'été) une décharge sera à remplir auprès de l'animateur.

## **8- LA RESTAURATION :**

Les repas sont pris dans le restaurant scolaire, ils sont compris dans le prix de la journée en Juillet, en sus durant les périodes de petites vacances et les mercredis. Durant la période de Noël les enfants ont la possibilité de déjeuner sur place avec un panier repas froid. Cette possibilité est ouverte aux enfants dont les deux parents travaillent sur cette période. Le restaurant scolaire n'est pas ouvert sur cette période, les enfants déjeunent dans les salles d'activité.

## **9- CONSEILS PRATIQUES :**

Pour le bien-être de l'enfant, il est recommandé de lui mettre une tenue vestimentaire pratique, confortable et non fragile.

Il est indispensable qu'il porte des chaussures pouvant s'adapter à chaque activité ainsi que des chaussettes (même quand il fait chaud).

Dès que les premiers rayons de soleil apparaissent, il est indispensable que les enfants aient une casquette ou un chapeau de soleil chaque jour. Il est également conseillé que les enfants aient une gourde.

Enfin il est recommandé de noter le nom et prénom de l'enfant sur ses vêtements, la casquette, les affaires de toilette...

## **10- LES OBLIGATIONS :**

### Extrait du code pénal :

*Article 433-5 Version en vigueur depuis le 27 novembre 2021*

Modifié par LOI n°2021-1520 du 25 novembre 2021 - art. 55

*Constituent un outrage puni de 7 500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie.*

*Lorsqu'il est adressé à une personne dépositaire de l'autorité publique, à un sapeur-pompier ou à un marin-pompier dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses missions, l'outrage est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.*

*Lorsqu'il est adressé à une personne chargée d'une mission de service public et que les faits ont été commis à l'intérieur d'un établissement scolaire ou éducatif, ou, à l'occasion des entrées ou sorties des élèves, aux abords d'un tel établissement, l'outrage est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.*

*Lorsqu'il est commis en réunion, l'outrage prévu au premier alinéa est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende, et l'outrage prévu au deuxième alinéa est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.*

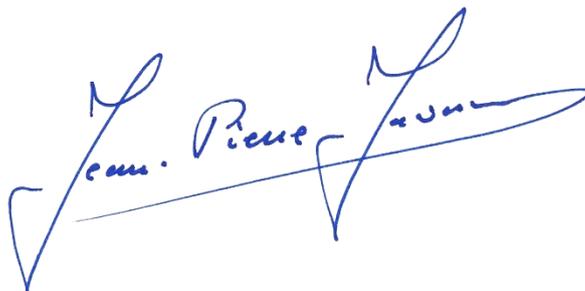
Les enfants, l'équipe d'encadrement et les familles se doivent mutuellement le respect et la courtoisie.

Toute dégradation volontaire du matériel ou des locaux sera sanctionnée.

En cas de non-respect de ce règlement et après évaluation de l'infraction, différentes sanctions pourront être appliquées : Courrier de rappel à la famille, convocation de la famille, dédommagement, exclusion de l'enfant.

Le 01/07/2022

Le Maire



Jean-Pierre JAOUEN

**L'EQUIPE D'ANIMATION VOUS REMERCIE DE VOTRE COLLABORATION ET RESTE A**

**L'ECOUTE DE TOUTE SUGGESTION**

Ce document a été validé lors du conseil municipal du mardi 22 juin 2022.



**PROJET PEDAGOGIQUE**

# Accueil Périscolaire

**ANNEE 2022/2023**



## **OBJECTIFS :**

- ↪ Amener l'enfant à s'ouvrir vers l'extérieur, à apprendre la vie de groupe, à s'intégrer à la société (socialisation et collectivité) en mettant l'accent sur la notion d'intégration et de citoyenneté.
- ↪ Développer l'autonomie de l'enfant, le responsabiliser notamment dans ses choix, ses faits (comportements).
- ↪ Défendre les valeurs essentielles à la vie en collectivité : respect d'autrui, des locaux, du matériel, des règles de vie....
- ↪ Mettre en place un climat permettant de prévenir et limiter les conflits.
- ↪ Être à l'écoute des enfants et des différentes personnes impliquées dans la vie de l'A.L.S.H et favoriser les relations familles / animateurs.
- ↪ Favoriser l'échange de savoir, savoir-faire, savoir-être notamment entre les animateurs pour permettre le bon déroulement de la session.
- ↪ Diversifier les activités en leur donnant du sens afin d'éviter l'activisme et en tenant compte des capacités de chacun.

---

# FONCTIONNEMENT DE L'ALSH DANS LE CHAMP PERI SCOLAIRE

## 1/ Péri-scolaire après la classe

### ORGANISATION GENERALE :

Un accueil a lieu tous les matins de 7h20 à 8h20 où sont proposées des activités calmes (contes, jeux de société, coins permanents...) et tous les soirs après l'école de 16h à 18h30. Dès la sortie des classes, chaque enfant se voit proposer un goûter dans le restaurant scolaire. Les enfants d'âge maternel et élémentaire trouvent donc ici un moment pour se rencontrer.

Les enfants d'âge élémentaire, après avoir goûté, sont dirigés vers l'animateur ou l'intervenant spécifique suivant l'activité qu'ils ont choisi lors des inscriptions ; celle-ci dure 1h soit de 16h30 à 17h30.

A l'issue de ces séances, un temps d'activité détente et récréative est à nouveau proposé jusqu'à 18h30.

Les enfants d'âge maternel sont accompagnés par leurs animateurs dans une salle adaptée au public de moins de six ans.

### LES ACTIVITES PERISCOLAIRES APRES LA CLASSE



- Élémentaires

Plusieurs types d'activités sont offerts aux enfants selon un planning établi. Un système d'inscription au trimestre permet aux enfants découvrir différentes activités (manuelles, culturelles, scientifiques et techniques...) et différents sports (collectifs, individuels, nouveaux...).

Voici le tableau d'inscriptions aux activités périscolaires extrait du document distribué aux familles chaque trimestre :

## Activités périscolaires (16h30-17h30)

(premier trimestre 2022-2023)

Lundi	<input type="checkbox"/> « Iris folding » (Activité autour du papier) 16 places	<input type="checkbox"/> « J'apprends à faire mes devoirs » 20 places
	<input type="checkbox"/> Zumba 16 places	<input type="checkbox"/> Volley 18 places
Mardi	<input type="checkbox"/> Danse avec... 18 places	<input type="checkbox"/> Théâtre (à partir du CE1) 14 places

	<input type="checkbox"/> <b>Jeux collectifs</b> 36 places	<input type="checkbox"/> <b>Autour du livre</b> 14 places
	<input type="checkbox"/> <b>« jouons aux jeux TV »</b> 14 places	<input type="checkbox"/> <b>Activités manuelles</b> 14 places
<b>Jeudi</b>	<input type="checkbox"/> <b>« J'apprends à faire mes devoirs »</b> 28 places	<input type="checkbox"/> <b>Dessin- peinture</b> 12 places
	<input type="checkbox"/> <b>Art graphique</b> 14 places	<input type="checkbox"/> <b>Poterie</b> 10 places
	<input type="checkbox"/> <b>Tour du monde en musique</b> 14 places	<input type="checkbox"/> <b>Jeux de coopération</b> 18 places
<b>Vendredi</b>	<input type="checkbox"/> <b>Ludothèque</b> 14 places	<input type="checkbox"/> <b>Jeux d'équipe</b> 36 places
	<input type="checkbox"/> <b>Anglais (CP / CE1 / CE2)</b> 14 places	<input type="checkbox"/> <b>Jardin et potager</b> 14 places

A noter que ces activités peuvent évoluer chaque trimestre suivant les propositions de l'équipe d'animation.

● Maternels

Afin de veiller au rythme des enfants et plus particulièrement au public de moins de six ans, les activités du périscolaire sont mises en place de façon thématique (autour de la peinture, le papier, création...) sous forme de proposition aux enfants. Ils ont le choix d'y participer ou non. Dans ce cas ils ont à leur disposition des coins permanents (cuisine, poupées, lecture, jeux de construction, dessin) ainsi qu'une armoire de jeux de société et puzzles adaptés.

L'équipe d'animation dispose également d'une salle polyvalente et d'une cour extérieure munie d'un espace vert et de structures d'activités.

LE PUBLIC VISE :

Les enfants de l'école maternelle : 3 - 5 ans

Les enfants de l'école primaire : 6 - 12 ans



LES MOYENS :

⇒ HUMAINS :

1 Directeur et 1 directeur adjoint BPJEPS LTP

1 BPJEPS APT (avec unité capitalisable complémentaire de direction d'ACM)

↳ Responsables de l'AP, de l'équipe d'animation, du suivi du projet et de son évaluation.



5 animateurs BAFA

1 animateur BAFA en cours

Mise en œuvre du projet,  
suivi et évaluation

Intervenants spécifiques :

- Théâtre (1 animateur BEATEP)
- Conte (agent communal bibliothèque et bénévoles de l'association « lire et faire lire »).
- Dessin (professeur)
- Poterie (animatrice spécialisée)
- Zumba (éducateur sportif)

⇒ MATERIEL

Tout le matériel éducatif de l'accueil de Loisirs.

Le matériel spécifique est acquis en fonction des projets et des besoins.

⇒ SPATIAUX

Le groupe scolaire : Une salle d'activité adaptée pour les enfants de moins de 6 ans, une salle polyvalente, deux préaux couverts, deux cours extérieures dont un plateau d'évolution sportive, la bibliothèque municipale, le restaurant scolaire pour le goûter.

La Maison du Temps Libre : il s'agit d'un bâtiment disposant de quatre salles d'activité, d'une régie matériel, d'une grande salle évolutive, d'une cuisine aménagée et d'un espace vert avec une partie jardin potager.

Sur la place du village : un atelier de poterie et dessin/peinture,

L'EVALUATION :

Quantitative :

- Fréquentation des enfants de 3 - 5 ans
- Fréquentation des enfants de 6 - 11 ans



- Combien de soirs par semaine ?
- Amplitude horaire d'accueil (16h -17h30 ? /16h - 18h ? / 16h -18h30 ?)
- Y a-t-il augmentation de la participation dans les activités ?

Qualitative :

- Les enfants se sont-ils inscrits à différentes activités ?
- Les enfants sont-ils bien informés ?
- Les enfants sont-ils autonomes ?
- Comment sont respectées les règles, les consignes ?
- Certains projets sont-ils portés par les enfants ?
- L'offre d'activités correspond - elle aux besoins, attentes des enfants ?
- Le rythme de vie des enfants est-il respecté ?
- Comment s'impliquent les familles ?

## 2/ Les mercredis

### ORGANISATION GENERALE

Les enfants sont accueillis en demi-journée, à la journée, avec repas ou non.

L'accueil fonctionne tous les mercredis de 9h00 à 17h00.

Son effectif varie de 20 à 30 enfants d'âges maternels et primaires.

Un accueil a lieu tous les matins de 7h30 à 9h00 et tous les soirs après les activités de 17h00 à 18h30 ; chaque enfant se voit proposer un moment de détente en fin de journée.

#### Horaires de la journée :

De 7h30 à 9h00 accueil du matin

De 9h00 à 12h00 temps d'activités

De 12h00 à 13h00 pause méridienne

De 13h00 à 14h00 temps libre/calme

De 14h00 à 17h00 temps d'activités et goûter (16h)

De 17h00 à 18h30 accueil du soir

### LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ

Plusieurs types d'activités sont proposés aux enfants (maternels, primaires) par les animateurs : sportives, manuelles, culturelles...

Le programme d'activité est élaboré par l'équipe d'animation sous forme de thématiques qui évoluent au cours de l'année :

- Le cirque
- Le bricolage
- L'art plastique
- Les cinq sens
- Le recyclage
- Les couleurs...



### LE PUBLIC VISE :

Les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) jusqu'au jeudi précédent le mercredi de présence sur le portail famille.

Les enfants sont séparés en deux groupes :

- Les maternels (de 3 à 5 ans)
- Les élémentaires (de 6 à 12 ans).

### LES MOYENS :

⇒ HUMAINS :

1 Directeur BPJEPS LTP

↳ Responsables de l'AP, de l'équipe d'animation, du suivi du projet et de son évaluation.

4 Animateurs BAFA

Mise en œuvre du projet,  
suivi et évaluation

⇒ MATERIEL

Tout le matériel éducatif de l'accueil de Loisirs.

Le matériel spécifique est acquis en fonction des projets et des besoins.

## ⇒ SPATIAUX

Au groupe scolaire : Une salle d'activité, adaptée pour les enfants de moins de 6 ans, une salle polyvalente, deux préaux couverts, deux cours extérieures dont un plateau d'évolution sportive, la bibliothèque municipale, le restaurant scolaire pour le goûter.

La Maison du Temps Libre : il s'agit d'un bâtiment disposant de quatre salles d'activité, d'une régie matériel, d'une grande salle évolutive, d'une cuisine aménagée et d'un espace vert avec une partie jardin potager.

## L'EVALUATION :

### Quantitative :

- Fréquentation des enfants de 3 - 5 ans.
- Fréquentation des enfants de 6 - 11 ans.
- Combien de mercredi par an ?
- Amplitude horaire d'accueil ?
- Y a-t-il une évolution de la participation ?

### Qualitative :

- L'accueil de loisirs correspond-il uniquement à un mode de garde ?
- Les enfants font-ils eux-mêmes la démarche pour s'inscrire ?
- Les enfants sont-ils autonomes ?
- Comment sont respectées les règles, les consignes ?
- Certains projets sont-ils portés par les enfants ?
- L'offre d'activités correspond-t-elle aux besoins, attentes des enfants ?
- Le rythme de vie des enfants est-il respecté ?
- Comment s'impliquent les familles ?
- L'information est-elle largement diffusée ?

